ignement : 9 Numéro EDUQ : 9570075
: 740

rsonnel et social : Organisation de ses apprentissages
essus de lecture et de recherche d'information,
inition du domaine d'examen. -- [Québec] : Direction de
érale des adultes, Service de l'évaluation des acquis,

n.

0260; 38-7621. Bibliogr. : p. 9.

29657-5

daire(s) : Québec (Province). Direction de la formation
ltes. Service de l'évaluation des acquis

Lecture * Recherche documentaire * Programme d'études *
tive * Elaboration d'examens * Education des adultes

de sujet : Développement personnel et social (Programme)

définition du domaine sert à décrire et à organiser, à
ation sommative, les éléments essentiels et
programme Développement personnel et social destiné aux
particulièrement, du cours PER-5071-2 : Processus de
cherche d'information. Elle permet la préparation des
re leur correspondance avec le programme.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

ORGANISATION DE SES APPRENTISSAGES SCOLAIRES

PROCESSUS DE LECTURE ET DE RECHERCHE D'INFORMATION

PER-5071-2

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

95-70075

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

ORGANISATION DE SES APPRENTISSAGES SCOLAIRES

PROCESSUS DE LECTURE ET DE RECHERCHE D'INFORMATION

PER-5071-2

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

JUIN 1994

Direction de la formation générale des adultes
Service de l'évaluation des acquis

TABLE DES MATIÈRES

Page

1. Présentation 1

2. Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation 2

3. Contenu du programme d'études aux fins d'évaluation sommative 3

   3.1 Notions 3

   3.2 Habiletés 4

4. Tableau de pondération 5

5. Comportements observables 6

6. Justification des contenus et de leur pondération 7

7. Spécification des épreuves 8

   7.1 Types d'épreuves 8

   7.2 Note de passage 8

8. Références bibliographiques 9

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

PER-5071-2 : PROCESSUS DE LECTURE ET DE RECHERCHE D'INFORMATION

1. PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée à des fins d'évaluation sommative. Elle sert à décrire et à organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études et plus particulièrement du cours PER-5071-2. Elle se fonde sur le programme mais ne peut, en aucun cas, le remplacer. Elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

Le but de la définition du domaine d'examen est de préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre, ou encore d'une commission scolaire à une autre en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

2. CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION

Orientations	Conséquences
Les programmes de *Développement personnel et social* favorisent chez l'adulte son plein épanouissement comme individu et comme membre d'une collectivité dans une société en changement.	Par l'évaluation sommative, on ne portera pas de jugement sur le cheminement personnel d'un élève, mais on s'assurera que cet élève maîtrise les connaissances et possède les habiletés nécessaires à son plein épanouissement.
Le volet *Organisation de ses apprentissages scolaires* amène l'adulte à améliorer ses apprentissages par une meilleure gestion de ses ressources personnelles et de celles qui sont à sa disposition dans son milieu pour réaliser son plan de formation.	Au moment de l'évaluation sommative, on devra partir de l'expérience de vie de l'adulte en privilégiant des mises en situation qui peuvent être en rapport avec l'organisation de ses apprentissages scolaires.
Le cours *Processus de lecture et de recherche d'information* permet à l'élève de mieux planifier une démarche de lecture et de recherche d'information. Il amène l'élève à trouver et à organiser de l'information qui est liée à ses apprentissages et qui est à sa disposition dans son milieu.	Par l'évaluation sommative, on devra mesurer chez l'élève l'acquisition de connaissances, leur compréhension, ainsi que sa capacité d'analyser et de synthétiser ses connaissances relatives au processus de lecture et du traitement de l'information.

3. CONTENU DU PROGRAMME D'ÉTUDES AUX FINS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

3.1 **Notions**

Lecture :

- Facteurs d'apprentissage
  - Qualités de la lectrice ou du lecteur
  - Conditions matérielles et psychologiques
- Importance de la lecture

- Moyens
  - Méthodes de lecture active
    - Manuels scolaires
    - Plusieurs textes sur un sujet
- Techniques

Traitement de l'information :

- Découverte
  - Choix d'un sujet
    - Intérêt personnel
    - Intérêt de la lectrice ou du lecteur
    - Dimension du sujet
    - Temps disponible
    - Ressources existantes :
      - Écrites
      - Audiovisuelles
      - Orales

- Sélection
  - Plan de travail provisoire
  - Fichier-sujet

- Organisation
  - Fiches documentaires
    - Citation
    - Résumé
    - Commentaires
  - Sujet final
  - Plan de travail détaillé

3.2 **Habiletés**

Connaître :

Cette habileté se traduira par la capacité de reconnaître différents facteurs d'apprentissage.

Comprendre :

Cette habileté se traduira par la capacité de :

- distinguer les conditions essentielles à une bonne lecture;
- décrire des avantages, des méthodes et des techniques;
- distinguer des types de ressources.

Synthétiser :

Cette habileté se traduira par la capacité de classer et d'organiser de l'information.

4. TABLEAU DE PONDÉRATION

NOTIONS / HABILETÉS	LECTURE 35 %	TRAITEMENT DE L'INFORMATION 65 %
CONNAÎTRE 10 %	Facteurs d'apprentissage - Qualités de la lectrice ou du lecteur (1) 5 %	Découverte - Choix d'un sujet - Intérêt personnel - Intérêt de la lectrice ou du lecteur - Dimension du sujet - Temps disponible (3) 5 %
COMPRENDRE 40 %	Facteurs d'apprentissage - Conditions matérielles et psychologiques Importance de la lecture Moyens - Méthodes de lecture active - Manuels scolaires - Plusieurs textes sur un sujet Techniques (2) 30 %	Ressources existantes - Écrites - Audiovisuelles - Orales (4) 10 %
SYNTHÉTISER 50 %		Sélection - Plan de travail provisoire - Fichier-sujet Organisation - Fiches documentaires - Citation - Résumé - Commentaires - Sujet final - Plan de travail détaillé (5) 50 %

5. COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Importance des items	Numéros des cases du tableau de pondération	
5 %	1.	Reconnaître les qualités de la lectrice ou du lecteur efficace décrites dans des énoncés qui sont proposés.
5 %	2.	Reconnaître les conditions matérielles et les conditions psychologiques d'une lecture efficace décrites dans des énoncés qui sont proposés.
5 %		Classer par ordre chronologique les étapes de la lecture active de manuels scolaires.
5 %		Classer par ordre chronologique les étapes de la lecture active de plusieurs livres de référence pour un seul travail.
10 %		Différencier les énoncés pertinents aux techniques suivantes : technique de survol, technique de repérage et technique de l'écrémage.
5 %		Décrire l'importance de la lecture.
5 %	3.	Énumérer des éléments à prendre en considération dans le choix d'un sujet.
10 %	4.	Distinguer les types de ressources permettant de trouver de l'information.
10 %	5.	À partir d'un sujet de recherche proposé, formuler un plan de travail provisoire.
10 %		Reconnaître les textes pertinents à un sujet de recherche proposé parmi de courts textes donnés et les classer dans un fichier-sujet.
30 %		Produire des fiches documentaires à partir des textes sur un sujet donné et formuler un plan de travail détaillé. Ce plan doit être présenté en respectant les trois étapes courantes : – Introduction : l'idée de l'introduction; – Développement : trois idées de développement; – Conclusion : l'idée de la conclusion.

6. JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Les orientations du programme d'études ont pour conséquence et mettent en évidence que les élèves doivent acquérir des connaissances pratiques. Cette habileté touche aux deux grandes parties du cours, soit la lecture et le traitement de l'information, et exige une part importante du temps consacré au cours. Elle constitue avec la compréhension une base qui mènera l'élève à des progrès véritables en lecture et en recherche d'information. L'habileté de synthèse rejoint le but ultime du cours et permet de mesurer l'efficacité de la lecture et du traitement de l'information. C'est ce qui se dégage du tableau de pondération.

En conséquence les pourcentages suivants ont été accordés :

HABILETÉS

– Connaître	10 p. 100;
– Comprendre	40 p. 100;
– Synthétiser	50 p. 100.

NOTIONS

– Lecture	35 p. 100;
– Traitement de l'information	65 p. 100.

7. SPÉCIFICATIONS DES ÉPREUVES

7.1 **Types d'épreuves**

Le type d'épreuve retenu est de caractère écrit.

Cette épreuve écrite se tiendra au cours d'une seule séance de 90 minutes et sera passée à la fin du cours.

7.2 **Note de passage**

La note de passage pour cette épreuve est de 60 sur 100.

8. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Guide d'élaboration des instruments d'évaluation sommative à l'éducation des adultes*, Québec, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1988, 113 p.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Programmes de développement personnel et social*, édition préliminaire, Québec, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1989, 252 p.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Développement personnel et social. Processus de lecture et de recherche d'information, PER-5071-2*, cahier d'apprentissage, édition préliminaire, Québec, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1989, 233 p.

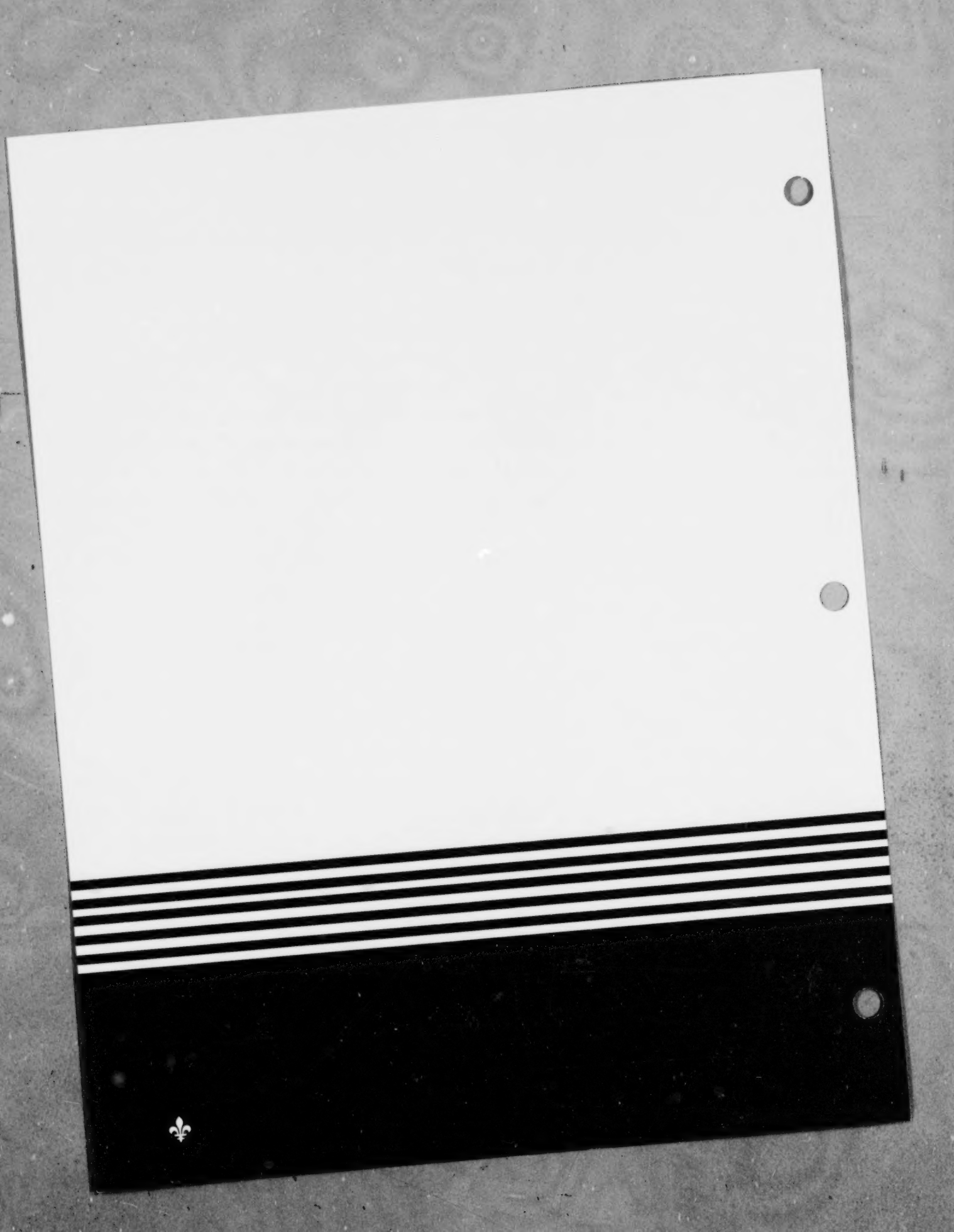

veau(x) d'enseignement : 9 Numéro EDUQ : 9570075
ntre d'intérêt : 740

veloppement personnel et social : Organisation de ses apprentissages
olaires : Processus de lecture et de recherche d'information,
R-5071-2 : définition du domaine d'examen. -- [Québec] : Direction de
formation générale des adultes, Service de l'évaluation des acquis,
94.
9 p. ; 28 cm.

Code : 9495-0260, 38-7621. Bibliogr. : p. 9.

ISBN 2-550-29657-5

dette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Direction de la formation
nérale des adultes. Service de l'évaluation des acquis

scripteur(s) : Lecture * Recherche documentaire * Programme d'études *
aluation sommative * Elaboration d'examens * Education des adultes

entificateur(s) de sujet : Développement personnel et social (Programme)

La présente définition du domaine sert à décrire et à organiser, à
fins d'évaluation sommative, les éléments essentiels et
présentatifs du programme Développement personnel et social destiné aux
ultes et, plus particulièrement, du cours PER-5071-2 : Processus de
ture et de recherche d'information. Elle permet la préparation des
reuves et assure leur correspondance avec le programme.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

ORGANISATION DE SES APPRENTISSAGES SCOLAIRES

PROCESSUS DE LECTURE ET DE RECHERCHE D'INFORMATION

PER-5071-2

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

95-70075

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

ORGANISATION DE SES APPRENTISSAGES SCOLAIRES

PROCESSUS DE LECTURE ET DE RECHERCHE D'INFORMATION

PER-5071-2

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

JUIN 1994

Direction de la formation générale des adultes
Service de l'évaluation des acquis

TABLE DES MATIÈRES

Page

1. Présentation 1

2. Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation 2

3. Contenu du programme d'études aux fins d'évaluation sommative 3

   3.1 Notions 3

   3.2 Habiletés 4

4. Tableau de pondération 5

5. Comportements observables 6

6. Justification des contenus et de leur pondération 7

7. Spécification des épreuves 8

   7.1 Types d'épreuves 8

   7.2 Note de passage 8

8. Références bibliographiques 9

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET SOCIAL

PER-5071-2 : PROCESSUS DE LECTURE ET DE RECHERCHE D'INFORMATION

1. PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée à des fins d'évaluation sommative. Elle sert à décrire et à organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études et plus particulièrement du cours PER-5071-2. Elle se fonde sur le programme mais ne peut, en aucun cas, le remplacer. Elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

Le but de la définition du domaine d'examen est de préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre, ou encore d'une commission scolaire à une autre en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

2. CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION

Orientations	Conséquences
Les programmes de *Développement personnel et social* favorisent chez l'adulte son plein épanouissement comme individu et comme membre d'une collectivité dans une société en changement.	Par l'évaluation sommative, on ne portera pas de jugement sur le cheminement personnel d'un élève, mais on s'assurera que cet élève maîtrise les connaissances et possède les habiletés nécessaires à son plein épanouissement.
Le volet *Organisation de ses apprentissages scolaires* amène l'adulte à améliorer ses apprentissages par une meilleure gestion de ses ressources personnelles et de celles qui sont à sa disposition dans son milieu pour réaliser son plan de formation.	Au moment de l'évaluation sommative, on devra partir de l'expérience de vie de l'adulte en privilégiant des mises en situation qui peuvent être en rapport avec l'organisation de ses apprentissages scolaires.
Le cours *Processus de lecture et de recherche d'information* permet à l'élève de mieux planifier une démarche de lecture et de recherche d'information. Il amène l'élève à trouver et à organiser de l'information qui est liée à ses apprentissages et qui est à sa disposition dans son milieu.	Par l'évaluation sommative, on devra mesurer chez l'élève l'acquisition de connaissances, leur compréhension, ainsi que sa capacité d'analyser et de synthétiser ses connaissances relatives au processus de lecture et du traitement de l'information.

3. CONTENU DU PROGRAMME D'ÉTUDES AUX FINS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

3.1 **Notions**

Lecture :

- Facteurs d'apprentissage
  - Qualités de la lectrice ou du lecteur
  - Conditions matérielles et psychologiques
- Importance de la lecture

- Moyens
  - Méthodes de lecture active
    - Manuels scolaires
    - Plusieurs textes sur un sujet
- Techniques

Traitement de l'information :

- Découverte
  - Choix d'un sujet
    - Intérêt personnel
    - Intérêt de la lectrice ou du lecteur
    - Dimension du sujet
    - Temps disponible
    - Ressources existantes :
      - Écrites
      - Audiovisuelles
      - Orales

- Sélection
  - Plan de travail provisoire
  - Fichier-sujet

- Organisation
  - Fiches documentaires
    - Citation
    - Résumé
    - Commentaires
  - Sujet final
  - Plan de travail détaillé

3.2 **Habiletés**

Connaître :

Cette habileté se traduira par la capacité de reconnaître différents facteurs d'apprentissage.

Comprendre :

Cette habileté se traduira par la capacité de :

- distinguer les conditions essentielles à une bonne lecture;
- décrire des avantages, des méthodes et des techniques;
- distinguer des types de ressources.

Synthétiser :

Cette habileté se traduira par la capacité de classer et d'organiser de l'information.

4. TABLEAU DE PONDÉRATION

NOTIONS / HABILETÉS	LECTURE 35 %	TRAITEMENT DE L'INFORMATION 65 %
CONNAÎTRE 10 %	Facteurs d'apprentissage - Qualités de la lectrice ou du lecteur (1) 5 %	Découverte - Choix d'un sujet - Intérêt personnel - Intérêt de la lectrice ou du lecteur - Dimension du sujet - Temps disponible (3) 5 %
COMPRENDRE 40 %	Facteurs d'apprentissage - Conditions matérielles et psychologiques Importance de la lecture Moyens - Méthodes de lecture active - Manuels scolaires - Plusieurs textes sur un sujet Techniques (2) 30 %	Ressources existantes - Écrites - Audiovisuelles - Orales (4) 10 %
SYNTHÉTISER 50 %		Sélection - Plan de travail provisoire - Fichier-sujet Organisation - Fiches documentaires - Citation - Résumé - Commentaires - Sujet final - Plan de travail détaillé (5) 50 %

5. COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Importance des items ↓	Numéros des cases du tableau de pondération ↓	
5 %	1.	Reconnaître les qualités de la lectrice ou du lecteur efficace décrites dans des énoncés qui sont proposés.
5 %	2.	Reconnaître les conditions matérielles et les conditions psychologiques d'une lecture efficace décrites dans des énoncés qui sont proposés.
5 %		Classer par ordre chronologique les étapes de la lecture active de manuels scolaires.
5 %		Classer par ordre chronologique les étapes de la lecture active de plusieurs livres de référence pour un seul travail.
10 %		Différencier les énoncés pertinents aux techniques suivantes : technique de survol, technique de repérage et technique de l'écrémage.
5 %		Décrire l'importance de la lecture.
5 %	3.	Énumérer des éléments à prendre en considération dans le choix d'un sujet.
10 %	4.	Distinguer les types de ressources permettant de trouver de l'information.
10 %	5.	À partir d'un sujet de recherche proposé, formuler un plan de travail provisoire.
10 %		Reconnaître les textes pertinents à un sujet de recherche proposé parmi de courts textes donnés et les classer dans un fichier-sujet.
30 %		Produire des fiches documentaires à partir des textes sur un sujet donné et formuler un plan de travail détaillé. Ce plan doit être présenté en respectant les trois étapes courantes : – Introduction : l'idée de l'introduction; – Développement : trois idées de développement; – Conclusion : l'idée de la conclusion.

6. JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Les orientations du programme d'études ont pour conséquence et mettent en évidence que les élèves doivent acquérir des connaissances pratiques. Cette habileté touche aux deux grandes parties du cours, soit la lecture et le traitement de l'information, et exige une part importante du temps consacré au cours. Elle constitue avec la compréhension une base qui mènera l'élève à des progrès véritables en lecture et en recherche d'information. L'habileté de synthèse rejoint le but ultime du cours et permet de mesurer l'efficacité de la lecture et du traitement de l'information. C'est ce qui se dégage du tableau de pondération.

En conséquence les pourcentages suivants ont été accordés :

HABILETÉS

– Connaître	10 p. 100;
– Comprendre	40 p. 100;
– Synthétiser	50 p. 100.

NOTIONS

– Lecture	35 p. 100;
– Traitement de l'information	65 p. 100.

7. SPÉCIFICATIONS DES ÉPREUVES

7.1 **Types d'épreuves**

Le type d'épreuve retenu est de caractère écrit.

Cette épreuve écrite se tiendra au cours d'une seule séance de 90 minutes et sera passée à la fin du cours.

7.2 **Note de passage**

La note de passage pour cette épreuve est de 60 sur 100.

8. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Guide d'élaboration des instruments d'évaluation sommative à l'éducation des adultes*, Québec, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1988, 113 p.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Programmes de développement personnel et social*, édition préliminaire, Québec, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1989, 252 p.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Développement personnel et social. Processus de lecture et de recherche d'information, PER-5071-2*, cahier d'apprentissage, édition préliminaire, Québec, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1989, 233 p.